

**Delfingen Industry S.A**  
Société Anonyme au capital de 3 117 283,48 euros  
Siège social : Zone Industrielle – 25340 ANTEUIL (France)  
R.C.S. BESANCON 354 013 575

Anteuil, le 20 juillet 2012

***Descriptif du programme de rachat d'actions propres autorisé  
par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 22 Juin 2012***

Le présent descriptif est établi en application de l'article 241-2, I du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Il est également mis en ligne sur le site de la Société : [www.delfingen.com](http://www.delfingen.com)

***Date de l'Assemblée Générale qui a autorisé le nouveau programme :***

Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 22 Juin 2012

***Titres de capital détenus directement ou indirectement au 30 Juin 2012 :***

30 058 titres soit 1,47 %

***Répartition par objectifs des titres de capital détenus au 30 Juin 2012 :***

- Couverture d'options d'achat d'actions : 29 442
- Contrat de liquidité : 616
- Annulation : 0

***Objectifs du nouveau programme :***

- de la mise en œuvre de tout plan d'option d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L 225-177 et suivants du Code de commerce ; ou
- de l'attribution ou de la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions définies par la loi ; ou
- de la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ; ou
- de l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés ; ou
- de la remise d'actions à titre d'échange, de paiement ou autre dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ; ou
- de l'animation du marché secondaire ou de la liquidité de l'action par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'autorité des marchés financiers ; ou
- de la réalisation d'opérations d'achat, ventes ou transferts par tous moyens par un prestataire de services d'investissement, notamment dans le cadre de transactions hors marché.

La Société pourra opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse, la Société informerait ses actionnaires par voie de communiqué.

*Part maximale du capital, nombre maximal, nature des titres que Delfingen Industry se propose d'acquérir :*

En théorie : 10 %, soit 203 744 titres

En tenant compte des titres déjà détenus, sauf à annuler ou céder des titres déjà détenus :

8,53 % soit 173 686 titres

Nature des titres : actions ordinaires

**Prix maximum d'achat :**

40 €

**Durée du nouveau programme :**

18 mois soit jusqu'au 22 Décembre 2013

**Opérations effectuées dans le cadre du précédent programme de rachat jusqu'au 22 Juin 2012 :**

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour du descriptif du programme			
	Achat	Vente	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	0	0	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Echéance maximale moyenne			-	-	-	-
Cours moyen de la transaction (€)	0	0				
Prix d'exercice moyen (€)	-	-	-	-	-	-
Montant (€)	0	0				

Nombre d'actions annulées au cours des programmes précédents	Aucun titre n'a été annulé
--	----------------------------

